

# Éducateur spécialisé

## Réussir la sélection

### Parcoursup + oral

---

Rachel FLOUZAT

Carla GARDET-FLOUZAT

Ouvrage dirigé par Laurence BRUNEL

## **Le groupe Studyrama, partenaire de votre avenir.**

En tant qu'acteur référent du monde de l'orientation et de l'aide à la réussite aux examens et aux concours, notre vocation est de vous accompagner et de vous conseiller tout au long de votre parcours étudiant et professionnel.

Convaincus que la formation est la clé de votre employabilité, nous avons créé un écosystème pertinent pour vous aider dans les décisions déterminantes pour votre avenir.

- Chaque année, nos 160 salons permettent à plus de 500 000 jeunes de trouver la formation et l'établissement qui les mèneront vers la réussite.
- 4,5 millions de lycéens, étudiants et professionnels trouvent chaque mois, sur nos sites web et applis, les réponses à leurs questions grâce à des contenus d'experts sur l'orientation, la formation, les révisions, l'évolution de carrière, l'efficacité professionnelle..
- Nos ouvrages, rédigés par les meilleurs spécialistes, facilitent le choix d'orientation de nos lecteurs et apportent un soutien efficace dans la préparation des concours et des examens.
- Le service d'accompagnement sur-mesure de notre réseau de conseillers d'orientation [tonavenir.net](http://tonavenir.net) guide des milliers de jeunes afin qu'ils trouvent la voie du succès.

Notre démarche est fondée sur trois objectifs majeurs : fournir une information de qualité et actualisée, créer les rencontres décisives pour votre évolution et vous offrir les meilleurs conseils d'experts et services personnalisés.

Et comme c'est ensemble que nous avançons, nous sommes à votre écoute permanente pour optimiser nos produits et nos offres, afin d'être le partenaire de votre avenir à chaque étape de votre vie !

### **Pour découvrir l'univers de Studyrama :**

Le site référent de l'orientation : [studyrama.com](http://studyrama.com)

L'agenda de nos 160 salons :

[studyrama.com/salons](http://studyrama.com/salons)

Nos conseillers d'orientation dans toute la France :  
[tonavenir.net](http://tonavenir.net)

Nos maisons d'édition : [librairie.studyrama.com](http://librairie.studyrama.com)

**Pour nous contacter :** [info@studyrama.com](mailto:info@studyrama.com)

# Sommaire

|                    |    |
|--------------------|----|
| AVANT-PROPOS ..... | 13 |
|--------------------|----|

## PARTIE I

|                    |    |
|--------------------|----|
| Introduction ..... | 15 |
|--------------------|----|

|                              |    |
|------------------------------|----|
| <b>1</b> Présentations ..... | 18 |
|------------------------------|----|

|                                                 |           |
|-------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. Le métier d'éducateur spécialisé.....</b> | <b>18</b> |
|-------------------------------------------------|-----------|

|                          |    |
|--------------------------|----|
| La genèse du métier..... | 18 |
|--------------------------|----|

|                                 |    |
|---------------------------------|----|
| Au risque d'une définition..... | 19 |
|---------------------------------|----|

|                   |    |
|-------------------|----|
| Le quotidien..... | 20 |
|-------------------|----|

|                                        |    |
|----------------------------------------|----|
| Le travail en équipe et en réseau..... | 21 |
|----------------------------------------|----|

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| Les écrits professionnels..... | 22 |
|--------------------------------|----|

|                             |    |
|-----------------------------|----|
| En guise de conclusion..... | 23 |
|-----------------------------|----|

|                                                    |           |
|----------------------------------------------------|-----------|
| <b>2. La formation d'éducateur spécialisé.....</b> | <b>24</b> |
|----------------------------------------------------|-----------|

|                                                      |    |
|------------------------------------------------------|----|
| L'évolution du contenu de la formation, de 1967..... | 24 |
|------------------------------------------------------|----|

|                        |    |
|------------------------|----|
| ... à aujourd'hui..... | 25 |
|------------------------|----|

|                                                          |           |
|----------------------------------------------------------|-----------|
| <b>3. Le diplôme d'État d'éducateur spécialisé .....</b> | <b>28</b> |
|----------------------------------------------------------|-----------|

|                                            |           |
|--------------------------------------------|-----------|
| <b>2</b> Le concours et ses attendus ..... | <b>38</b> |
|--------------------------------------------|-----------|

|                      |           |
|----------------------|-----------|
| <b>1. Hier .....</b> | <b>38</b> |
|----------------------|-----------|

|                            |           |
|----------------------------|-----------|
| <b>2. Aujourd'hui.....</b> | <b>39</b> |
|----------------------------|-----------|

|                |  |
|----------------|--|
| Sommaire ..... |  |
|----------------|--|

|                                                                              |           |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>3 La double inscription en centre de formation et en université .....</b> | <b>41</b> |
| 1. L'inscription en centre de formation .....                                | 41        |
| 2. Les avantages du diplôme de niveau 6 .....                                | 43        |
| Le grade de licence.....                                                     | 43        |
| Des partenariats universitaires spécifiques.....                             | 43        |
| 3. Les perspectives de poursuite d'études .....                              | 44        |

## PARTIE II

|                                      |           |
|--------------------------------------|-----------|
| <b>La sélection Parcoursup .....</b> | <b>47</b> |
|--------------------------------------|-----------|

|                                                                                       |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1 Mettre au point son projet de formation motivé.....</b>                          | <b>49</b> |
| <b>2 Rédiger sa lettre de motivation .....</b>                                        | <b>51</b> |
| 1. Les lettres de motivation adressées aux centres de formation .....                 | 51        |
| 2. La lettre de motivation Parcoursup.....                                            | 54        |
| <b>3 Construire son CV.....</b>                                                       | <b>56</b> |
| 1. Le CV adressé aux centres de formation .....                                       | 56        |
| Le choix de la police et des couleurs.....                                            | 56        |
| La photo.....                                                                         | 56        |
| Vos coordonnées.....                                                                  | 57        |
| La forme générale du CV .....                                                         | 57        |
| Les catégories.....                                                                   | 57        |
| 2. Le CV Parcoursup.....                                                              | 58        |
| Mes expériences d'encadrement et d'animation.....                                     | 58        |
| Mon engagement citoyen .....                                                          | 59        |
| Mon expérience professionnelle.....                                                   | 59        |
| Ouverture au monde (pratiques sportives et culturelles,<br>parcours spécifiques)..... | 59        |

## PARTIE III

### Connaissances ..... 61

#### 1 Concepts et notions..... 64

##### 1. Définir l'éducation spécialisée ..... 64

Éthique et déontologie ..... 64

Je veux intervenir en éducation spécialisée pour..... 65

Je veux intervenir en éducation spécialisée parce que..... 66

##### 2. Statut, rôle et fonction ..... 69

Petit travail de définition..... 69

Pour conclure..... 71

##### 3. Qualifier la relation éducative ..... 71

Des interactions humaines..... 72

... mais toujours dans un contexte professionnel..... 72

##### 4. La question de l'engagement..... 74

#### 2 Et sur le terrain ?..... 77

##### 1. Les publics avec lesquels travaillent les éducateurs spécialisés ..... 77

Les enfants..... 78

Les adolescents ..... 78

Les adultes..... 79

Pour conclure..... 80

##### 2. Les grands textes législatifs encadrant l'intervention des éducateurs spécialisés..... 81

Les textes fondamentaux..... 81

Dans le domaine de la protection de l'enfance ..... 83

Dans le domaine du handicap ..... 84

Dans le domaine de l'insertion sociale ..... 86

##### 3. Les structures et services d'exercice professionnel..... 87

## Sommaire .....

### 3 Quelques thématiques importantes en éducation spécialisée ..... 91

#### 1. Familles ..... 91

Des distinctions terminologiques importantes.....92

Les différents types de configurations familiales.....93

Quelques données chiffrées .....94

En guise de conclusion.....95

#### 2. Écoles et lutte contre le décrochage scolaire ..... 95

Des distinctions historiques et terminologiques importantes .....95

L'intervention de l'éducateur spécialisé et le cadre scolaire .....97

En guise de conclusion.....98

#### 3. Addictions ..... 100

Des distinctions terminologiques importantes.....100

Quels facteurs peuvent favoriser les comportements addictifs ? ....101

Une problématique très présente dans le travail de l'éducateur  
spécialisé .....103

En guise de conclusion.....103

#### 4. Maltraitements ..... 104

Des distinctions terminologiques importantes.....105

Les différents types de maltraitements.....106

Qui sont les publics particulièrement vulnérables ? .....106

En guise de conclusion.....108

#### 5. Déviances et délinquances..... 109

Des distinctions terminologiques importantes.....109

Quel rôle l'éducateur spécialisé a-t-il à jouer dans la prise  
en charge des personnes et de leurs conduites transgressives ? ....111

En guise de conclusion.....112

#### 6. Migrations ..... 113

Des distinctions terminologiques importantes.....113

L'éducateur spécialisé dans le processus d'insertion  
et d'inclusion sociale .....115

En guise de conclusion.....116

|                                                                             |            |
|-----------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>7. Informations et médias.....</b>                                       | <b>116</b> |
| Le recueil d'informations.....                                              | 117        |
| Les médias et les réseaux sociaux.....                                      | 119        |
| En guise de conclusion.....                                                 | 120        |
| <b>8. Précarités.....</b>                                                   | <b>121</b> |
| Des distinctions terminologiques importantes.....                           | 122        |
| L'éducateur spécialisé, au cœur de la lutte contre les précarités.....      | 123        |
| En guise de conclusion.....                                                 | 126        |
| <b>9. Handicaps.....</b>                                                    | <b>127</b> |
| Des distinctions terminologiques importantes.....                           | 127        |
| L'intervention éducative auprès des personnes en situation de handicap..... | 129        |
| En guise de conclusion.....                                                 | 130        |
| <b>10. Sexualités et identités.....</b>                                     | <b>131</b> |
| Des distinctions terminologiques importantes.....                           | 131        |
| Quel rôle à jouer pour l'éducateur spécialisé ?.....                        | 133        |
| En guise de conclusion.....                                                 | 134        |

## PARTIE IV

### L'oral d'admission..... 137

|                                |            |
|--------------------------------|------------|
| <b>1 Sur la forme.....</b>     | <b>140</b> |
| 1. Se préparer.....            | 140        |
| 2. La composition du jury..... | 141        |
| 3. Le type d'entretien.....    | 143        |
| L'entretien collectif.....     | 144        |
| L'entretien individuel.....    | 144        |
| 4. Se présenter.....           | 147        |

## Sommaire .....

|          |                                                           |            |
|----------|-----------------------------------------------------------|------------|
| <b>2</b> | <b>Sur le fond .....</b>                                  | <b>149</b> |
|          | <b>1. 50 questions d'entraînement avec corrigés .....</b> | <b>149</b> |
|          | Vous .....                                                | 149        |
|          | Vos expériences .....                                     | 154        |
|          | Le centre de formation et le contenu de la formation..... | 158        |
|          | Le métier d'éducateur spécialisé .....                    | 162        |
|          | Divers – autres .....                                     | 166        |
|          | <b>2. Valoriser ses expériences antérieures.....</b>      | <b>175</b> |
|          | <b>3. Exposer ses expériences associatives.....</b>       | <b>176</b> |

## PARTIE V

### Boîte à outils.....179

|          |                                |            |
|----------|--------------------------------|------------|
| <b>1</b> | <b>Carnet d'adresses .....</b> | <b>183</b> |
|          | Auvergne Rhône-Alpes .....     | 183        |
|          | Bourgogne Franche-Comté.....   | 184        |
|          | Bretagne.....                  | 185        |
|          | Centre-Val de Loire .....      | 186        |
|          | Grand Est .....                | 186        |
|          | Guadeloupe.....                | 187        |
|          | Guyane .....                   | 187        |
|          | Hauts-de-France .....          | 187        |
|          | Île-de-France .....            | 190        |
|          | Martinique .....               | 192        |
|          | Mayotte .....                  | 192        |
|          | Normandie.....                 | 192        |
|          | Nouvelle-Aquitaine.....        | 193        |
|          | Occitanie .....                | 194        |
|          | Pays de la Loire.....          | 195        |
|          | PACA/Corse .....               | 196        |
|          | La Réunion.....                | 198        |

|          |                                                                                                       |            |
|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>2</b> | <b>Référentiel professionnel du diplôme d'État d'éducateur spécialisé..</b>                           | <b>199</b> |
| 1.       | Définition de la profession et du contexte de l'intervention .....                                    | 199        |
|          | Conditions d'exercice et modalités d'intervention.....                                                | 200        |
|          | Rôle et fonctions.....                                                                                | 200        |
|          | Public concerné et champs d'intervention.....                                                         | 201        |
| 2.       | Référentiel fonctions/activités.....                                                                  | 202        |
|          | Fonction : établissement d'une relation éducative.....                                                | 202        |
|          | Fonction : accompagnement éducatif de la personne<br>ou du groupe .....                               | 203        |
|          | Fonction : conception, conduite et analyse d'une action socio-<br>éducative au sein de l'équipe ..... | 204        |
|          | Fonction : veille professionnelle et transmission .....                                               | 205        |
| 3.       | Référentiel de compétences .....                                                                      | 206        |
|          | DC 1 : la relation éducative spécialisée.....                                                         | 206        |
|          | DC 2 : conception et conduite de projets éducatifs spécialisés.....                                   | 212        |
|          | DC 3 : communication professionnelle .....                                                            | 215        |
|          | DC 4 : dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux.....                                | 217        |
| <b>3</b> | <b>Bibliographie .....</b>                                                                            | <b>219</b> |
| 1.       | Ouvrages classés par thème.....                                                                       | 219        |
|          | Éducation spécialisée.....                                                                            | 219        |
|          | Enfances.....                                                                                         | 220        |
|          | Adolescences.....                                                                                     | 220        |
|          | Familles et parentalités.....                                                                         | 221        |
|          | Handicaps et vieillissement.....                                                                      | 222        |
|          | Exclusions sociales et insertions .....                                                               | 222        |
| 2.       | Revues spécialisées .....                                                                             | 223        |
| 3.       | Ressources internet.....                                                                              | 224        |
| <b>4</b> | <b>Filmographie .....</b>                                                                             | <b>225</b> |

## Sommaire .....

|                         |                                                                                      |            |
|-------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>5</b>                | Liste de sigles .....                                                                | 228        |
| <b>6</b>                | Déclaration universelle des droits de l'homme<br>du 10 décembre 1948 .....           | 234        |
| <b>7</b>                | Convention internationale des droits de l'enfant<br>du 20 novembre 1989 .....        | 242        |
|                         | Qu'est-ce que la Convention internationale<br>des droits de l'enfant ? .....         | 242        |
|                         | Le contenu de la Convention internationale<br>des droits de l'enfant .....           | 243        |
| <b>8</b>                | Charte des droits et libertés de la personne accueillie<br>du 8 septembre 2003 ..... | 245        |
| <b>9</b>                | Charte nationale d'accueil du jeune enfant .....                                     | 249        |
|                         | 10 grands principes pour grandir en toute confiance.....                             | 249        |
| <b>10</b>               | Critères de discriminations recensés dans la législation française.....              | 251        |
| <b>CONCLUSION</b> ..... |                                                                                      | <b>253</b> |

*Dans la forêt tropicale, un incendie ravage la forêt. Tous les animaux prennent la fuite. Un colibri, lui, fait des allées et venues entre la forêt et un grand lac, transportant dans son minuscule bec quelques gouttes d'eau pour les lâcher sur l'incendie. Un singe l'arrête et se moque de lui : « Tu n'arriveras pas à arrêter le feu comme ça... »*  
*Le colibri s'interrompt, le regarde et lui répond : « Peut-être, mais moi je fais ma part. »*

Texte librement inspiré des poésies  
de Pierre Rabhi (1938-2021)





## Avant-propos

*Dans cet ouvrage, l'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.*

Intervenant du quotidien, de proximité, de la relation... le métier d'éducateur spécialisé revêt une dimension sociale et humaine, mais aussi politique et engagée. L'action des travailleurs sociaux s'adressant à des personnes en difficulté est bien souvent qualifiée de « noble cause ». Pourtant, dernièrement, on observe une baisse du nombre d'inscrits en formation d'éducateur spécialisé et une augmentation du nombre d'abandons en cours de cursus. Ce phénomène s'explique, entre autres, par des profils de candidats plus jeunes que par le passé, et dont le projet professionnel n'est pas toujours abouti, mais aussi de par un manque de reconnaissance du travail social en général (salaires, conditions horaires, statuts, etc.).

Si ce point n'a en aucun cas pour visée de vous décourager dans votre démarche, il peut néanmoins constituer une petite mise en garde : le métier que vous visez est captivant, passionnant et sans nul doute nécessaire à notre société ; mais c'est aussi, ne nous leurrions pas, un ensemble d'expériences parfois rudes, frustrantes, bouleversantes... au même titre que ce que vous fera vivre le processus de formation.

Il nous apparaît donc primordial, dans un souci de clarté vis-à-vis de celles et ceux qui se lancent dans cette belle entreprise, de rappeler l'absolue nécessité de travailler vos motivations, de penser votre projet, de le questionner, de mesurer l'ensemble des enjeux que votre choix implique... tout cela afin d'investir votre préparation au concours de la manière la plus mûre et la plus aboutie possible.

Aussi, soyez cohérent, clair, précis : cherchez, « creusez » au plus profond de vous-même afin de comprendre ce qui vous semble important concernant

## Avant-propos.....

le choix de ce métier. Pourquoi voulez-vous devenir éducateur spécialisé ? Pourquoi pas un autre métier social ou médico-social ? Quel sens prend votre projet professionnel et d'orientation ? Quel sens mettez-vous dans un tel investissement social, humain et relationnel ?

Les raisons qui poussent à intégrer la formation d'éducateur spécialisé sont bien sûr différentes en fonction des parcours de vie de chaque candidat : elles peuvent être personnelles, en lien direct avec une histoire propre, des rencontres, une aide reçue (ou pas), un proche en difficulté, etc. Elles peuvent aussi être inscrites dans une dimension plus collective : démarche citoyenne, investissement associatif, désir de maintien du lien social, souci du respect des droits humains fondamentaux... Il n'existe aucune « bonne réponse », et celle qui est attendue et sera appréciée des membres du jury le sera par sa véracité, son authenticité et la façon dont elle lui sera présentée.

N'hésitez pas à aller « sur le terrain », rencontrer des professionnels (éducateurs spécialisés, mais aussi d'autres travailleurs sociaux), découvrir quelques structures d'exercice, lisez, questionnez... votre curiosité pour le métier et son immense diversité constituera un atout majeur pour votre candidature.

Le présent ouvrage vise donc à vous offrir, dans le cadre de votre préparation aux concours de sélection :

- une présentation du métier d'éducateur spécialisé, de la formation et des attendus du concours de sélection ;
- des outils méthodologiques qui vous aideront à élaborer votre projet de formation et à formuler votre candidature ;
- des fiches synthétiques portant sur l'éducation spécialisée et ses missions, sur les principales thématiques d'actualité sanitaire et sociale ;
- des conseils pratiques de préparation à l'oral de sélection ;
- des références théoriques, bibliographiques et législatives qui vous aideront à renforcer vos connaissances.

En espérant que vous trouverez dans ce livre les appuis nécessaires à votre réussite, exigez de vous-même, dans ce projet professionnel plein de promesses, de mettre du sens dans un engagement sans faille.

Les autrices

## PARTIE I

---

# Introduction

- ❶ Présentations..... 18
- ❷ Le concours et ses attendus..... 38
- ❸ La double inscription en centre  
de formation et en université ..... 41



Pour commencer cette première partie, des présentations s'imposent. En effet, il apparaît logique de commencer notre ouvrage par une description non seulement du métier d'éducateur spécialisé, mais également du contenu de la formation et des modalités de certification du diplôme d'État.

Vous constaterez, au fil de votre lecture, que le métier tout comme la formation ont connu des mutations au fil des années. Pour l'oral, il ne vous est pas demandé de maîtriser parfaitement toute cette historicité, ni de connaître les dates et dispositions de toutes les réformes. Cela étant, ces éléments sont contextualisants et, en tant que candidat au concours, vous devrez être en capacité de montrer une bonne connaissance du métier et du cursus d'études que vous envisagez, du moins tels qu'ils sont au moment où vous vous présentez au concours.

# 1 Présentations

## 1. Le métier d'éducateur spécialisé

### La genèse du métier

De manière générale, les professions médico-sociales, sociales et socio-éducatives sont multiples. Chacune d'elles a sa propre historicité ; aussi, la genèse des professions du travail social est intéressante, car elle permet de mieux comprendre la culture professionnelle de chaque métier. Il n'est pas question ici de développer un historique exhaustif de chacun d'entre eux ; nous nous en tiendrons à rappeler succinctement comment s'est faite l'émergence du métier d'éducateur spécialisé en particulier.

Tout d'abord, il convient de se pencher sur ce que le « travail social » recouvre. Pour cela, nous vous proposons de nous appuyer sur les travaux de l'historienne Françoise Blum. Elle explique en premier lieu dans l'un de ses articles que le terme « **travail social** » s'est généralisé dans les années 1970, et le définit comme étant « *une action organisée qui vise à réduire une inadaptation quelconque ou qui est (explicitement ou implicitement) préventive de l'inadaptation d'un individu ou d'un groupe*<sup>1</sup> ». Le travail social rassemble trois branches d'activité :

- l'animation socioculturelle ;
- le service social ;
- l'éducation spécialisée.

Notons que l'éducation spécialisée et sa reconnaissance sont apparues plus tardivement que le secteur du service social. La fonction d'éducateur (alors largement représentée par des hommes) existait déjà dans le courant du xix<sup>e</sup> siècle, entre autres auprès de jeunes détenus. Au xx<sup>e</sup> siècle, et

---

1. « Regards sur les mutations du travail social au xx<sup>e</sup> siècle », *Le Mouvement social*, n° 199, 2002, p. 83.

notamment dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale (qui rendit beaucoup d'enfants orphelins et livrés à eux-mêmes), plusieurs évolutions législatives participent à la légitimation du métier ; retenons entre autres la loi de 1943 qui crée le concept d'enfance inadaptée et l'ordonnance de 1945 sur l'enfance délinquante qui officialise la fonction du juge des enfants et introduit une « Direction de l'éducation surveillée du ministère de la Justice ». Le diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES) est créé en 1967. On peut dire que l'éducation spécialisée s'est construite en réponse à des institutions publiques traditionnelles, dans le souci de pouvoir introduire, dans une volonté de complémentarité, les notions d'adaptabilité, d'innovation et surtout de réduction des inégalités. Son champ d'intervention s'est ainsi progressivement élargi, pour pouvoir s'adresser à un large panel de publics dits « inadaptés » : enfants comme adultes, personnes en situation de handicap, populations marginalisées...

## Au risque d'une définition...

Dans le présent ouvrage, nous mettons à votre disposition le référentiel professionnel de l'éducateur spécialisé. Vous devez vous en imprégner, c'est-à-dire dépasser la simple lecture et intégrer ce qui est attendu en termes de compétences. En voici deux extraits qui permettent déjà de cerner le rôle et le contexte d'intervention d'un éducateur spécialisé :

*L'éducateur spécialisé est un professionnel du travail social. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion.*

*L'éducateur spécialisé intervient dans une démarche éthique dans le respect de l'altérité. Il favorise l'instauration d'une relation à l'autre en adoptant une démarche réflexive sur ses pratiques professionnelles. Il s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle dans le respect de la confidentialité des informations concernant les personnes.*

[...]

*L'éducateur spécialisé intervient dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion.*

*Il travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire ou pluriprofessionnelle. Son intervention s'effectue dans le respect du projet institutionnel et de l'expression de la demande des personnes accompagnées.<sup>2</sup>*

## Le quotidien

La gestion et l'animation de la vie quotidienne sont des incontournables en éducation spécialisée. Dans la grande majorité de ses lieux d'exercice, l'éducateur spécialisé accompagne des personnes dans des moments de vie et de « tâches courantes » de leurs existences, avec comme objectifs sous-jacents l'établissement (puis l'enrichissement) d'une relation éducative, mais aussi la transmission d'acquisitions et d'apprentissages.

Comme le dit très justement Jehan Wacquez, éducateur puis formateur au Centre de formation éducationnel liégeois : « *l'important, c'est de (re)donner du sens au quotidien. Au travers d'un repas, par exemple, l'éducateur peut travailler les notions de repères (places à table), d'attente (commencer à manger lorsque tout le monde est servi), de respect des limites (ne pas sortir de table à tout moment), de passage par l'adulte (demander pour être resservi), de communication (échanges avec les autres personnes), de socialisation (manger "proprement"), d'habiletés motrices (utiliser ses couverts), de construction d'un projet (que faire après le repas ?), de travail familial ("comment va ton papa ?"), du collectif (mettre la table).* »<sup>3</sup>

Le quotidien est ainsi un support éducatif, tant auprès des enfants que des adultes, en institution comme au domicile. Le quotidien fait la relation, la rend possible ; il est aussi, pour le professionnel, le lieu où s'expriment les potentialités et les problématiques des personnes qu'il accompagne. Le référentiel

---

2. Annexe I de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'éducateur spécialisé.

3. Jehan Wacquez, « Les Fondamentaux – Le noyau dur du métier d'éducateur », in *Les carnets de l'éducateur*, www.educ.be, 2018.

professionnel de l'éducateur spécialisé, en ce sens, introduit dans son référentiel de compétences (DC1) l'item « Utiliser le quotidien individuel et collectif comme support à la relation éducative », avec comme indicateurs :

- utiliser le quotidien individuel ou collectif comme support à la relation éducative ;
- donner une dimension éducative au quotidien ;
- respecter et faire respecter les besoins d'intimité ;
- faire vivre le collectif ;
- créer des moments du quotidien dans une perspective éducative ;
- identifier dans le quotidien de la personne ou du groupe les éléments vecteurs d'un message éducatif.

### POUR ALLER PLUS LOIN

Partie V. Boîte à outils – Référentiel professionnel du diplôme d'État d'éducateur spécialisé

## Le travail en équipe et en réseau

On peut retenir du **travail en équipe** qu'il consiste en la capacité à intervenir ensemble, dans le but d'atteindre un objectif commun. C'est un aspect primordial de l'action socio-éducative.

Les instances les plus représentatives du travail en équipe sont les réunions : réunions d'équipe, comités de pilotage, groupes d'analyse de la pratique... Elles sont souvent multiples dans les institutions. N'oubliez pas qu'en dehors de ces moments formalisés, le travail en équipe s'éprouve aussi dans les moments informels ; vous en connaissez sûrement déjà certains : les temps de repas, les pauses cigarette, voire les retrouvailles sur l'extérieur en dehors du temps de travail. Interrogez-vous sur ce qui se joue à ces différents niveaux : quelles affinités entretiennent certains collègues entre eux et pourquoi ? Des « sous-groupes » ou « clans » se forment-ils au sein même d'une équipe donnée ? L'équipe, en fonction des membres qui la composent, peut aussi porter en son sein des conflits, des frustrations, des différends...

## Introduction .....

La manière dont les équipes parviennent (ou non) à se réguler est particulièrement intéressante à observer.

Le travail en équipe consiste dans la capacité à travailler ensemble, donc également en situation de pluridisciplinarité, notamment dans le cadre de partenariats et de réseaux : c'est-à-dire que vous serez amené à exercer avec des psychologues, médecins, autres travailleurs sociaux, enseignants, juges... Une connaissance des autres métiers vous est donc nécessaire pour construire une pratique professionnelle complémentaire à la leur.

Par ailleurs, le travail en équipe a plusieurs fonctions essentielles : la gestion organisationnelle et logistique, la réflexion commune, la prise de recul, l'échange, la confrontation de points de vue, l'évaluation des situations, la prise de décisions, la circulation des informations, le soutien mutuel et la remise en question, le partage d'expériences et de compétences...

Au moment de votre oral de sélection, attendez-vous à ce que le jury vous questionne sur votre propre rapport au travail en équipe : quelles expériences en avez-vous déjà eu ? Il ne s'agit pas forcément d'expériences professionnelles. Vous pouvez ici parler de votre pratique collective d'un sport par exemple, ou encore d'un groupe de travail dans lequel vous vous trouviez pendant vos études... Demandez-vous quel « collègue » vous êtes. Quelle place occupez-vous au sein d'un groupe ? Adoptez-vous une position de leader, de suiveur, de médiateur ? Comment recevez-vous la critique, le débat ?

## Les écrits professionnels

En fonction des missions qui lui sont attribuées, l'éducateur spécialisé doit observer, évaluer, proposer des actions en réponse à des besoins repérés ou énoncés, rendre compte de ce qu'il met en place et des résultats qu'il observe... donc écrire.

Comptes rendus de rencontres, cahiers de liaison, rapports éducatifs, synthèses, notes de situation, e-mails, contrats, projets d'accompagnement... les natures et destinataires des **écrits professionnels** sont très variés ; certains auront vocation à être internes à l'institution, d'autres, à être transmis

à des acteurs extérieurs. D'autres encore pourront être lus par les personnes accompagnées, certains resteront confidentiels... L'écriture en éducation spécialisée est une pratique incontournable, car elle permet de rendre compte des interventions menées (Pour qui écrit-on ? Pourquoi écrit-on ? Qu'écrit-on ?) ; mais c'est aussi, pour les professionnels, un levier non négligeable pour se mettre à distance, prendre du recul sur ses pratiques et ainsi les objectiver.

En effet, l'écrit est un mode de communication porteur de lourds enjeux. Le rapport éducatif en protection de l'enfance par exemple, lu par le juge en charge de la mesure, va participer de son choix final : renouveler le placement ? l'interrompre ? permettre des droits de visite aux parents ou, au contraire, les suspendre ?

Cela doit venir vous interroger sur votre propre rapport à l'écriture, et sachez que bien des professionnels sont en difficulté à ce sujet. Vos capacités de formulation, de synthétisation, de clarification et d'objectivation seront forcément mobilisées. Bien sûr, vous aurez l'occasion de mettre au travail l'écriture, votre écriture, dans le cadre de la formation ; mais pour autant, le jury vous questionnera très certainement à ce propos, d'autant plus que maintenant l'épreuve écrite d'admissibilité au concours n'existe plus.

Prenez dès maintenant l'habitude, si ce n'est pas déjà le cas, de faire des fiches de lecture : l'exercice vous permet de synthétiser, d'organiser votre pensée ; vous pouvez aussi vous essayer à décrire des scènes que vous observez de la manière la plus objective possible : faites attention aux champs lexicaux que vous employez, tentez de rester dans une description la plus neutre possible.

## **En guise de conclusion...**

Nous venons de présenter comment est apparu le métier d'éducateur spécialisé et comment il est défini dans les textes officiels. Puis nous avons évoqué trois aspects prépondérants du métier : le travail en équipe, l'intervention dans le quotidien et l'importance des écrits professionnels.

Nous développerons ultérieurement le versant législatif encadrant les interventions éducatives, et détaillerons de manière plus approfondie les publics et lieux d'exercice que le futur professionnel que vous serez pourra rencontrer. Pour conclure, ajoutons que le métier d'éducateur spécialisé fait aussi appel à l'importance de la relation éducative et à la question de l'engagement. Là encore, ces importantes notions, dont les contours peuvent être flous, feront l'objet d'une partie dédiée plus loin dans notre ouvrage.

### POUR ALLER PLUS LOIN

- Partie III. Connaissances – Concepts et notions
- Partie V. Boîte à outils – Référentiel professionnel du diplôme d'éducateur spécialisé

## 2. La formation d'éducateur spécialisé

### L'évolution du contenu de la formation, de 1967...

À l'époque de la création du DEES, en 1967, la formation comportait sept grands axes. Sans trop entrer dans les détails, on peut préciser que les notions de biologie et de médecine étaient abordées en près de 100 heures de formation, et que les cours autour des cadres juridiques et institutionnels représentaient, quant à eux, 60 heures de formation dans le programme.

À travers ces deux exemples, on peut aisément constater que peu d'éléments juridiques étaient mis à disposition des futurs éducateurs spécialisés. Ce décret de 1967 sera modifié en 1973, puis à nouveau en 1985, et enfin en 1990. Cette dernière date est importante, car ce nouveau décret énonce clairement la volonté de valoriser l'apprentissage du droit, trop peu présent jusqu'alors. Plus tard, l'arrêté du 12 mars 2004 rend le diplôme d'État accessible par VAE (validation des acquis de l'expérience).

Enfin, la réforme du 20 juin 2007 restructure la formation par des domaines de compétences (DC), au nombre de quatre :

- **DC1** – Accompagnement social et éducatif spécialisé ;
- **DC2** – Conception et conduite de projet éducatif spécialisé ;
- **DC3** – Communication professionnelle ;
- **DC4** – Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles.

Pour conclure, il est intéressant de retenir que l'évolution du diplôme d'État de 1967 à 2007 est à mettre en parallèle avec les mutations sociétales en France : on peut noter une « judiciarisation » du contenu de la formation, en lien avec des procédures administratives exigeantes et une politique d'évaluation, de contrôle et de résultat nettement affichée.

## ... à aujourd'hui

Le diplôme d'État a connu de nouvelles réformes, par les arrêtés et décrets de 2018 et plus récemment celui de 2020. Ces dispositions législatives ont apporté des modifications au déroulé de la formation ainsi qu'aux modalités d'obtention du diplôme, introduisant notamment des « blocs de compétences » communs à différents métiers du secteur social (ce que nous verrons par la suite). Nous vous invitons par ailleurs à consulter les textes législatifs en vigueur sur le sujet<sup>4</sup>.

### ► L'accès à la formation

Les modalités d'accès à la formation demeurent les mêmes :

- la formation initiale, dite en « voie directe » ;
- la formation en situation d'emploi, dite en « voie indirecte » ;
- la formation par voie d'apprentissage ;
- la formation par VAE.

---

4. Arrêté du 10 mars 2020 définissant les blocs de compétences de certains diplômes du travail social et portant modification des arrêtés du 22 août 2018 relatifs au diplôme d'État d'éducateur spécialisé.